



- COMITE SYNDICAL
DU 15 MARS 2011 -

L'an deux mil onze, le quinze mars, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis dans les locaux à Champagne-sur-Oise, à dix-huit heures trente sous la présidence de Monsieur TARDIF.

Etaient présents :

	Communauté de Communes De Carnelle-Pays de France	Mme KAZAZIAN/DOMY Irène, MM WINDELS, SPECQUE, MELLUL, RAUX, LAURET, BRICOT, POLEHAJLO, ALLART, GOMES; délégués titulaires, MM. FERON, LITZELMANN délégués suppléants.
NOMBRE DE DELEGUES	Communauté de Communes Du Haut Val d'Oise	Mmes RACAPE-MOUILLET, RICHY, MM DECAIX, OLLIVIER, LEBON, BEGHIN, PEPIN SUIRE, délégués titulaires,
En exercice :	<input type="text" value="56"/>	
Présents :	<input type="text" value="30"/>	Communauté de Communes De la Vallée de l'Oise et des trois forêts
Votants :	<input type="text" value="30"/>	Mmes VILLALARD, GREEN, CHAUMERLIAC et MM CORMERY, TARDIF, LEBIHAN, BALAC, HUNAUT délégués titulaires,
	Communauté de Communes De la Vallée des Impressionnistes	Non représentée
	Communauté de communes De la Vallée du Sausseron	Non représentée,
	NERVILLE LA FORÊT FROUVILLE	MM CHARPILLAT, BOUDER délégués titulaires, Non représentée ;

Absent excusé : MM ZEROUNIAN (Hédouville), COCU (Bruyères-sur-Oise)

Assistaient également à la réunion : Syndicat TRI-OR: Madame LIS-RIBEIRO,

Secrétaire de séance : Monsieur SUIRE ;

* _ * _ * _ * _ *
* _ * _ *

- INFORMATIONS DU PRESIDENT -

Monsieur le Président demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour :

BAREME « E » : Signature du nouveau barème avec Eco-Emballage ; ce qui est accepté à l'unanimité ;

Monsieur le Président fait un rappel à l'assemblée sur les points suivants :

DASRI : Mise en place effective de la collecte des DASRI.

PORTES OUVERTES : Rappel de la date du 17 septembre 2011 ;

PLAN LOCAL DE REDUCTION DES DECHETS

SATURATION DES DECHETTERIES

COLLECTE / STATIONNEMENT

PRESENTATION DE MONSIEUR DELTOMBE nouveau percepteur de la trésorerie de l'Isle Adam.

- ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 14 décembre 2010 -

Aucune remarque n'étant formulée, le procès verbal est adopté à l'unanimité.

- COMPTE ADMINISTRATIF 2010 -

Monsieur Hervé WINDELS, Vice-président, responsable des finances, analyse et commente le compte administratif de l'exercice 2009.

Il est rappelé que l'arrêté des comptes permet de déterminer, d'une part le résultat de la section de fonctionnement ainsi que le solde d'exécution de la section d'investissement et, d'autre part, les restes à réaliser qui seront reportés au budget de l'exercice suivant.

<i>SECTION FONCTIONNEMENT</i>	Résultat clôture 2009	
Dépenses 2010		9 915 397,96
Recettes 2010		11 060 671,36
Résultat de Fonctionnement	1 208 887,06	2 354 160,46
<i>SECTION INVESTISSEMENT</i>		
Dépenses 2010		1 745 355,65
Recettes 2010		998 466,67
Résultat d'Investissement	52 595,52	- 694 293,46
<i>RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2010</i>		
	<i>1 261 482,58</i>	<i>1 659 867,00</i>

	<i>Résultats exercice 2009</i>	<i>Affectation résultat 2009</i>	<i>EXERCICE 2010</i>	<i>RAR 2010</i>	<i>Résultat de clôture 2010</i>
<i>Dépenses Ft</i>			9 915 397,96		
<i>Recettes de Ft</i>			11 060 671,36		
<i>Résultats</i>		1 208 887,06	1 145 273,40		2 354 160,46
<i>Dépenses d'It</i>			1 745 355,65	994 537.80	
<i>Recettes d'It</i>			998 466,67	220 000,00	
<i>Résultats</i>		52 595,52	-746 888,98	-774 537.80	-1 468 831.26
Dépenses totales 2010			11 660 753,61		
Recettes totales 2010			12 059 138,03		
Résultats 2010			398 384,42		885 329.20

Résultat de l'exercice 2010: 885 329.20 €

Monsieur TARDIF quitte la séance à 19h20 et Monsieur CORMERY, délégué de Béthemont-la-Forêt et doyen d'âge, prend la présidence et soumet ledit compte administratif au vote de l'assemblée délibérante.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve, à l'unanimité le compte administratif 2010.

- COMPTE DE GESTION 2010 -

Monsieur Le Président indique que le Compte de Gestion du Trésor Public de l'Isle Adam est identique en dépenses, recettes et résultats au Compte Administratif du syndicat.

Il demande au Comité Syndical d'approuver ce compte de gestion.

Après en avoir délibéré, le compte de gestion 2010 est adopté à l'unanimité.

- AFFECTATION DES RESULTATS -

Monsieur le Président indique qu'il convient d'affecter l'équilibre de la section d'investissement pour 2010 d'une part et le solde restant après cette opération d'autre part.

Il est rappelé que les résultats d'un exercice budgétaire figurant au compte administratif sont constitués du déficit ou de l'excédent réalisé de chacune des deux sections mais aussi des restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Les restes à réaliser doivent être repris dans le budget de l'exercice suivant.

Les restes à réaliser de la section d'investissement sont pris en compte dans l'affectation des résultats. Ainsi le besoin d'équilibre de cette section est corrigé de ces derniers.

Les affectations suivantes sont proposées :

	<i>Résultats 2010</i>	<i>Restes à réaliser</i>	<i>Totaux</i>	<i>Affectation Budget 2011</i>
<i>Fonctionnement</i>	2 354 160,46		2 354 160,46	+885 329.20 € au compte 002
<i>Investissement</i>	-694 293,46	-774 537.80	-1 468 831.26	+ 1 468 831.26 € au compte 1068
<i>Résultat global de l'exercice</i>	1 659 867,00	-774 537.80	885 329.20	

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité, d'affecter au budget 2011 :

Au chapitre 002, la somme de 885 329,20 €

Au chapitre 1068, la somme de 1 468 831,26 €

- PARTICIPATION 2011 DES COMMUNAUTES DE COMMUNES -

Vu la Loi 99-586 du 12 juillet 1999

Vu la Loi 99-1126 du 28 décembre 1999 modifiée en son article 16 par l'article 33 de la Loi de finances 2000

Vu l'article L 2224-13 du Code Général des Collectivités Locales

Vu la Loi de Finances 2004 (article 107) sur le vote des taux d'imposition de la TEOM

Les cinq communautés de communes, intervenant en représentation substitution dans notre syndicat devront s'acquitter des participations suivantes :

Communautés de Communes	Communes représentées	Montant de la participation annuelle
Communauté de Communes de Carnelle – Pays de France	Asnières sur Oise, Baillet en France, Belloy en France, Maffliers, Montsoul, Noisy sur Oise, Seugy, St Martin du Tertre, Viarmes, Villaines sous Bois	2 441 978 €
Communauté de Communes de la Vallée de L'Oise et des Trois Forêts	Béthemont la Forêt, Champagne sur Oise, Chauvry, L'Isle Adam, Parmain, Presles, Villiers Adam	3 101 961 €
Communauté de Communes du Haut Val d'Oise	Beaumont sur Oise, Bernes sur Oise, Bruyères sur Oise, Mours, Nointel, Persan, Ronquerolles	2 977 074 €
Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes	Mériel	514 885 €
Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron	Hédouville	27 979 €
TOTAL		9 063 877 €

**- TAUX DE LA TEOM 2011 POUR LES COMMUNES DE FROUVILLE
ET NERVILLE-LA-FORET -**

Lors de la réunion de septembre 2002, le syndicat a créé son zonage et à chaque zone correspondait une participation.

A compter du 1^{er} janvier 2005, ce ne sont plus des montants mais des taux qu'il fallait voter. Les communautés de communes votent les taux pour leurs communes adhérentes. Le syndicat vote les taux pour les communes non adhérentes à une communauté de communes.

Au 1^{er} janvier 2010, deux communes ne sont pas rattachées à une communauté de communes. Le vote intervient pour ces deux communes qui représentent chacune une zone différente.

ZONE	COMMUNES	PARTICIPATIONS ANNEE 2011	TAUX 2011 DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES
8	Frouville	40 021 €	10,56%
15	Nerville la Forêt	79 470 €	14.54 %

Le produit attendu en 2011 est de 119 491 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve, à l'unanimité les taux 2011 pour les communes de Frouville et Nerville-la-Forêt présentés dans le tableau ci-dessus.

- BUDGET PREVISIONNEL POUR L'EXERCICE 2011 -

Le budget a été établi à partir des données fournies lors du débat d'orientation budgétaire.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Intitulés	BUDGET 2011
11	DEPENSES GENERALES	8 943 037.30
12	PERSONNEL	696 260.00
65	GESTION COURANTE	38 365.00
66	CHARGES FINANCIERES	93 830.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
6811	DOTATION AMORTISSEMENT	572 954.00
22	DEPENSES IMPREVUES	230 424.62
23	VIREMENT SECTION INVEST.	879 239.08
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		11 454 110.00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Intitulés	BUDGET 2011
20	IMMO INCORPORELLES	77 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPO.	482 179.80
23	CONSTRUCTION	1 316 712.67
1641	Emprunts (Remb. Capital)	595 337.37
139	AMORTIS. SUBV	232 511.04
001	DEFICIT ANTERIEUR	694 293.46
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 398 034.34

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Intitulés	BUDGET 2011
70	VENTE ET SOUTIEN	1 031 000.00
73	TEOM	119 494.00
74	SUBVENTION/CONTRIBUTION	9 114 876.00
75	AUTRES PRODUITS	65 900.00
13	ATTENUATION CHARGES	4 999.80
777	SUBVENTIONS AMORTIES	232 511.00
002	EXCEDENT ANTERIEUR	885 329.20
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		11 454 110.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Intitulés	BUDGET 2011
13	SUBVENTIONS	100 000.00
16	EMPRUNTS	285 000.00
1068	Affectation résultat N-1	1 468 831.26
1022	FCTVA	92 000.00
28	Amortissements	572 964.00
21	VIREMENT FONCTL.	879 239.08
1	SOLDE ANTERIEUR	0
RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 398 034.34

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le budget 2011 en équilibre des dépenses et recettes :

- section d'investissement à hauteur de 3 398 034.34 €
- section de fonctionnement à la hauteur de 11 454 110.00 €

- INDEMNITES DE STAGE DE LA STAGIAIRE CLAIRE COMINES -

Depuis le 21 février et jusqu'au 16 avril 2011 le syndicat TRI-OR accueille une stagiaire de l'Université de Picardie Jules Vernes à Beauvais afin de valider son DUT de « Gestion des Entreprises et des Administrations » afin de travailler sur deux logiciels d'Eco-Emballages :

- E-coûts qui donnera au syndicat les coûts de collecte et de traitement, et
- E-collectif qui aura pour but de recenser tous les locaux propriété des collectifs existants sur le territoire du syndicat pour, in-fine, optimiser les dotations et donc les coûts de maintenance des bacs.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve, à l'unanimité, le versement d'une indemnité de 417.09 € par mois de travail.

- CONTRAT POUR L'ACTION ET LA PERFORMANCE – BAREME « E » - 2011 - 2016

Nous avons reçu un représentant d'Eco-Emballages qui nous a présenté les grandes lignes du "CONTRAT POUR L'ACTION ET LA PERFORMANCE" BAREME "E" – 2011 / 2016 qui remplacera l'ancien Barème "D".

Cet Eco-organisme, qui est l'un de nos principaux soutiens financiers, nous soumet ce contrat pour régir les relations techniques et financières entre eux et le Syndicat dans le cadre de la collecte sélective et le tri des déchets d'emballages ménagers;

Afin d'être opérationnel le plus rapidement possible, nous vous proposons de le soumettre au vote

Vous pouvez consulter le dit contrat sur simple demande au secrétariat du Syndicat TRI-OR.;

- AVENANT N°1 – ENTREPRISE TEMACO – MARCHE DE FOURNITURE ET MAINTENANCE DES BORNES ENTERREES -

L'actualité économique de ces derniers mois montre des fluctuations considérables sur le marché des matières premières.

L'application annuelle au 1^{er} janvier de la formule de révision des prix prévue au C.C.A.P. génère pour le syndicat TRI-OR une hausse des prix du marché de l'ordre de 12% ;

Afin de protéger équitablement les intérêts respectifs du Syndicat et du fournisseur, la société Temaco propose dans un premier temps de modifier l'échéance de révision des prix à savoir le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet de chaque année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.